



Comment un institut rattaché à la Commission européenne ose-t-il « légaliser l'argent sale » pour gonfler les statistiques du PIB!?

Par [Daniel Vanhove](#)

Mondialisation.ca, 10 juin 2014

Région : [L'Europe](#)
Thème: [Loi et Justice](#)

Comment osent-ils !? J'ai crû m'étrangler en lisant une info (trop) peu relayée à propos d'une décision prise dans les instances de l'UE... et vu les nombreuses réactions de l'écrasante majorité des internautes qui en ont pris connaissance, il semble que je ne sois pas le seul...

De quoi s'agit-il ? Lisez plutôt : « *En février dernier, Eurostat, un institut statistique communautaire rattaché à la Commission européenne, a édité un règlement qui impose aux États membres de prendre en compte les activités illicites dans le calcul de leur PIB. (...) La France a jusqu'au 30 septembre pour transposer ce règlement. Si elle se refuse encore à le faire, elle s'expose à une condamnation par la Cour de justice de l'Union européenne, donc à une forte amende, et à une injonction de transposer le texte.* » (http://www.lepoint.fr/economie/la-prostitution-et-la-drogue-bientot-prises-en-compte-dans-l-e-pib-francais-10-06-2014-1834284_28.php)

Jusqu'à présent le Royaume-Uni, l'Italie et récemment la Belgique (sinistres irresponsables !) viennent d'emboîter le pas à cette directive. La France hésite encore, mais pour combien de temps ?

A force de courir après les USA, j'avoue très humblement que face à pareil « *règlement* », les mots me manquent pour dire toute la colère et le dégoût que ces décisions européennes m'inspirent !

Et d'abord, pourquoi obéir à une « *institut statistique communautaire* » !? Quels citoyens auraient mandaté tel « *institut* » pour les représenter !?

Ainsi donc, tout ce qui a toujours été dénoncé comme argent sale va désormais venir gonfler les statistiques dont ces technocrates sont tellement friands. Et pour quelques points devant une virgule, l'inavouable aura droit de cité...

Que les chômeurs se réjouissent, voilà du travail grassement payé qui vient à leur rencontre !

Que les étudiants qui s'esquintent dans d'incessantes études onéreuses les cessent séance tenante, y a du boulot à chaque coin de rue !

Que les services spéciaux, les brigades, les escadrons de police et de gendarmerie retournent faire la circulation aux carrefours, désormais les voyous - des plus dangereux

jusqu'aux petits dealers - sont encouragés par l'UE et les Etats qui la composent à faire fructifier leur business !

Que ceux qui ont payé de leur vie la chasse à tous les mafieux d'Italie et d'ailleurs nous pardonnent, mais quelques statistiques obscènes ont eu raison de leur sacrifice !

Vains et hypocrites ces débats parlementaires pour savoir s'il faut punir les clients de la prostitution !

Par ailleurs, quelles économies ne va-t-on réaliser ! Sans compter la libération de tous les malfrats qui purgent leur peine derrière les barreaux, invités dès à présent à participer aux quelques points de croissance tellement indispensables à contenter ces eurocrates de mes deux !

Et dans la foulée, détendez-vous familles inquiètes pour l'avenir de vos enfants : au diable l'éthique, ils pourront désormais se prostituer tranquillement et dealer tout ce qui leur tombera sous la main, puisque c'est Bruxelles qui l'impose ! Et je parie qu'il ne faudra plus très longtemps pour incorporer dans ces fameuses statistiques tout le pognon des paradis fiscaux dont on nous dit qu'il se chiffre par milliards d'euros chaque année ! Les calculs sont déjà établis. Il ne suffit plus que la bénédiction de quelques encravatés de l'UE !

J'enrage... et j'arrête-là...

Sauf à dire que les tempêtes médiatiques autour des propos d'un J-M Le Pen à côté de cela, ne sont que roupies de sansonnet ! On amuse la galerie pendant que l'innommable obtient ses lettres de noblesse au prétexte d'enjoliver un PIB ! Ensuite, ce sont les mêmes qui feront mine de s'étonner du désamour des citoyens pour cette Europe, abjecte ! Et dans la foulée, pour l'adhésion au FN...

Et j'en conclus que ce genre de décision est vraiment la preuve que cette Europe-là est à vomir et à renverser d'urgence, mais en sanctionnant au passage tous ceux qui participent de près ou de loin à pareilles décisions, que ce soit à titre national ou européen. Leur impunité serait inacceptable !

Daniel Vanhove

Observateur civil

Auteur

10.06.14

Mise à jour: le 16 juin 2014

Signez la pétition :

[Abolition de la directive d'Eurostat obligeant les Etats de l'UE d'inclure l'argent de la prostitution et de la drogue dans leur calcul du PIB](#)

Articles Par : [Daniel Vanhove](#)

A propos :

Daniel Vanhove est Observateur civil et auteur. Son dernier ouvrage La Démocratie Mensonge – 2008 – Ed. Marco Pietteur – coll. Oser Dire.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca